

Réf: Dossier N° 018967

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAREMBE TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Koumassi, SOPIM, LOT 6253, ILOT 305

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAREMBE TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT PUBLIC

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, SOPIM, LOT 6253, ILOT 305

Dirigeant(s) : M KAREMBE MAMADOU (GÉRANT), Mme TRAORE DJENEBA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03293 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22086/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

